Image not found or type unknown

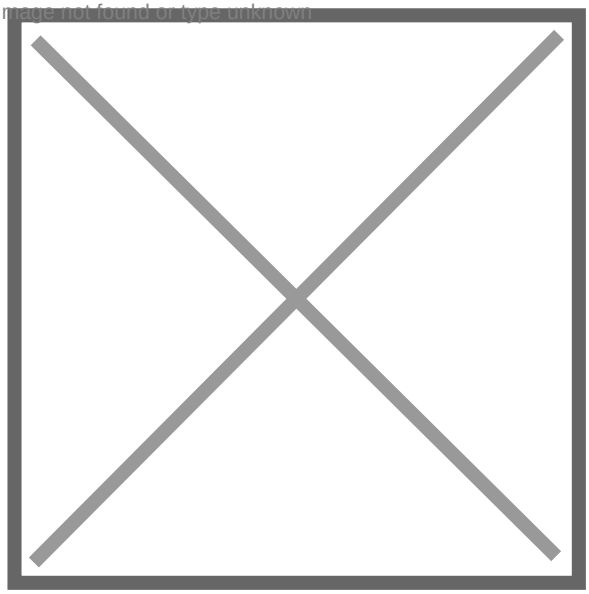

Comment bénéficier d une aide juridique ?

Par **toto01**, le **11/02/2008** à **09:36**

Mon apprenti me convoque aux prud'hommes, mon entreprise étant cloturée, je souhaite savoir si je peux bénéficier d'une aide juridique sachant que je n'ai pas les moyens de prendre un avocat.

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **11/02/2008** à **09:41**

Bonjour,

Le plus sûr est de vous présenter àn un Tribunal ou une mairie afin de retirer un dossier d'aide juridictionnelle que vous remplirez en demandant que soit désigné un avocat.

En principe, et pour une AJ totale, il faut gagner mois de 883 euros par foyer.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés